



Stiftung Klimarappen
Fondation Centime Climatique
Fondazione Centesimo per il Clima
Climate Cent Foundation

Communiqué de presse

Rapport annuel 2007 de la Fondation Centime Climatique

Zurich, le 27 juin 2008

La Fondation Centime Climatique a le plaisir de présenter le rapport de gestion pour l'année 2007. L'événement le plus réjouissant a été l'approbation du business plan de la fondation par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) en septembre 2007. La fondation a ainsi reçu le feu vert pour continuer ses activités jusqu'à fin 2012.

Pour le reste, la fondation a fait son travail conformément au plan. A la fin de l'année, elle avait conclu en Suisse des contrats portant sur des réductions des émissions de CO₂ de 2 millions de tonnes durant la période 2008-2012. Elle s'est engagée à l'égard de la Confédération pour une réduction d'au-moins un million de tonnes. Durant les années 2006 et 2007, la fondation avait déjà obtenu une réduction confirmée de 0,23 million de tonnes de CO₂, une prestation facultative qu'elle ne peut pas se faire imputer sur son objectif de réduction.

A l'étranger, la fondation a conclu huit contrats supplémentaires d'acquisition portant sur la livraison de 1,45 million de certificats de projets Kyoto. Chaque certificat correspond à une réduction des émissions de CO₂ d'une tonne. Ces titres proviennent de projets d'exploitation de la biomasse et de la force hydraulique ainsi que de la réduction des émissions de gaz méthane. A la fin de l'année, la fondation avait au total conclu des contrats d'acquisition portant sur la fourniture de 7,14 millions de certificats valables jusqu'en 2012. Elle peut faire valoir au maximum 8 millions de certificats auprès de la Confédération.

La Fondation Centime Climatique est une mesure volontaire des milieux économiques suisses pour une protection efficace du climat. Elle s'est engagée auprès de la Confédération à réduire au cours de la période 2008 à 2012 neuf millions de tonnes de CO₂, dont au moins un million de tonnes en Suisse. La Fondation Centime Climatique est financée par une redevance de 1,5 centimes par litre prélevée sur toutes les importations d'essence et de diesel.

Informations supplémentaires:

Dr. Marco Berg, Directeur
Fondation Centime Climatique
Freiestrasse 167, 8032 Zurich
M +41 (0)79 829 71 03
T +41 (0)44 387 99 02
F +41 (0)44 387 99 09
www.fondationcentimeclimatique.ch